ESTIMATES

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/87-2005
ISBN 0-660-62893-7

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

106-00879/

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

For the Period ending March 31, 2005

Departmental Performance Report

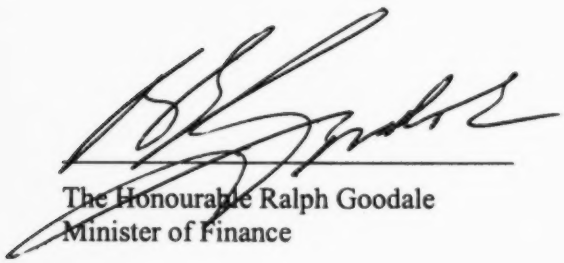

The Honourable Ralph Goodale
Minister of Finance

Table of Contents

SECTION I – OVERVIEW *1*

Director's Message **2**

Management Representation Statement **3**

Summary Information **4**

Raison d'être 4

Mandate 4

Mission 5

Benefits for Canadians 5

Summary of FINTRAC's Performance 6

Operating Environment and Context **7**

Operational Context 7

The Year in Review 8

SECTION II –ANALYSIS OF PERFORMANCE BY STRATEGIC OUTCOME *10*

Strategic Outcome Logic Model **11**

Performance Report by Priorities in 2004-05 RPP **13**

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION *22*

Organizational Information **23**

Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (incl. FTE) **24**

Table 2: Voted and Statutory Items **25**

Table 3: Net Cost of Department **26**

Table 4: Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for FY2004–2005 ..... **26**

Table 5: Horizontal Initiatives **27**

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST *28*

FINTRAC's Key Relationships **29**

SECTION I – OVERVIEW

Director's Message

I am pleased to present the Departmental Performance Report (DPR) for the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC) for the fiscal year 2004-05.

In this fifth year since our enabling legislation came into force, FINTRAC achieved significant success and gained a wealth of experience in the fight against money laundering and terrorist activity financing. Our partners in law enforcement and the Canadian Security Intelligence Service have indicated that they attach considerable value to our financial intelligence product.

This past year, we were able to produce case disclosures of significantly higher dollar value and of broader scope and complexity than was previously possible. By employing increasingly sophisticated analytical tools on the growing quantity and improving quality of financial transaction reports, the dollar value of our case disclosures more than tripled compared with last year's results.

Our strategic financial analysis kicked into high gear over the past year, producing numerous analyses of various aspects of our financial transactions and other information in response to internal and external requirements. It also produced an in-depth analysis of our disclosed money laundering cases to reveal patterns characteristic of different types of money laundering operations in Canada.

Our compliance function is now fully operational, including our monitoring and examination activities. With the advent of a number of new agreements with regulatory agencies, we minimized duplication in the conduct of on-site verifications and maximized the efficiency of existing regulatory reviews.

Money laundering and terrorist activity financing are international in scope and FINTRAC is also committed to making a difference internationally through participation and leadership in multilateral fora. During the year, we concluded thirteen new agreements for exchange of information with other financial intelligence units, bringing the total number of such agreements to twenty. We also maintained a strong presence in the Egmont Group of financial intelligence units, making important contributions to technology, administration and training initiatives, as well as providing support for new and prospective members.

Although still a young agency, we are rightfully proud of our accomplishments to date. This past year has been one of significant progress and achievement. I invite you to review this Performance Report for specific details on how FINTRAC is working along with our partners in national law enforcement, security agencies and reporting entities to identify and deter those who would use the Canadian financial system to launder money and finance terrorism.

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2004-2005 Departmental Performance Report (DPR) for the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's *Guide for the Preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports*:

- It adheres to the specific reporting requirements;
- It uses an approved Business Line structure;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

Name: Horst Intscher

Title: Director

Summary Information

This report presents FINTRAC's performance accomplishments against commitments made in the 2004-05 Report on Plans and Priorities (RPP). It follows the same strategic outcome and business line format as the RPP to facilitate easy comparison of information.

As outlined in FINTRAC's 2004-05 RPP, FINTRAC's raison d'être, mandate and mission are as follows:

Raison d'être

The Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC) was established by the *Proceeds of Crime (Money Laundering) Act* (PCMLA) in July 2000 as part of the National Initiative to Combat Money Laundering. In December 2001, Parliament enacted the *Anti-terrorism Act*, c. 41, Statutes of Canada, 2001, that set out new responsibilities for FINTRAC and others to combat terrorist activity financing and threats to the security of Canada. At that time, the PCMLA was renamed the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA)*.

Mandate

FINTRAC's mandate and activities are prescribed by legislation. It is an independent agency, operating at arm's length from the police and other departments and government agencies to which it can provide financial intelligence.

FINTRAC's mandate is to:

- Receive reports on suspicious and prescribed financial transactions, and receive and collect other information relevant to money laundering and terrorist activity financing;
- Receive reports on the cross-border movement of large amounts of currency or monetary instruments;
- Analyze and assess the information it receives;
- Provide domestic law enforcement with financial intelligence that it suspects would be relevant to the investigation or prosecution of money laundering and terrorist activity financing offences;
- Provide the same information to the Canada Revenue Agency (CRA) if the Centre also determines that the information is relevant to an offence of evading or attempting to evade paying federal taxes, to Citizenship and Immigration Canada (CIC) if the Centre also determines that the intelligence is relevant to certain provisions of the *Immigration and Refugee Protection Act*; and to the Canada Border Services Agency (CBSA) if the Centre determines that the intelligence is also relevant to an offence of evading or attempting to evade duties or certain provisions of the *Immigration and Refugee Protection Act;*
- Provide CSIS with financial intelligence that would be relevant to threats to the security of Canada;

- Provide financial intelligence to foreign financial intelligence units with which it has concluded a memorandum of understanding providing for the exchange of such information;
- Ensure that personal information under its control is protected from unauthorized disclosure;
- Ensure compliance by financial institutions and other reporting entities with their obligations under the *Act* and regulations;
- Enhance public awareness and understanding of matters related to money laundering and terrorist activity financing; and
- Assist in fulfilling Canada's international commitments to participate in the fight against transnational crime, particularly money laundering and terrorist financing.

Mission

FINTRAC's mission is to provide law enforcement and intelligence agencies with financial intelligence on suspected money laundering, terrorist activity financing and threats to the security of Canada, while ensuring the protection of the information it holds.

The requirement to disclose information is balanced by the protection of privacy. The PCMLTFA strikes a careful balance between the needs of law enforcement and an individual's right to privacy. In keeping with the PCMLTFA, FINTRAC applies a high and rigorous standard of privacy protection to the personal information under its control.

FINTRAC is uniquely positioned to provide strategic intelligence on broad trends and emerging developments in money laundering and terrorist activity financing to partners and stakeholders engaged in anti-money laundering and anti-terrorism efforts. To this end, it undertakes strategic analysis and participates in a number of key domestic and international fora to exchange information and share expertise.

For more information about the PCMLTFA, please go to:

http://laws.justice.gc.ca/en/p-24.501/93840.html

Benefits for Canadians

Canada's Financial Intelligence Unit (FIU), FINTRAC contributes to the National Initiative to Combat Money Laundering and to Canada's anti-terrorism efforts by assisting in the detection, prevention and deterrence of money laundering and terrorist activity financing in Canada and abroad. In so doing, the Centre contributes to the public safety and national security of Canadians through the Government's National Security Policy and related security and intelligence activities. The Centre is also part of an international community of similar organizations engaged in combating money laundering and the financing of terrorist activities.

Summary of FINTRAC's Performance

Strategic Outcome: Financial intelligence that contributes to the detection and deterrence of money laundering and terrorist activity financing in Canada and abroad.				
2004–2005 Priorities/ Commitments	**Type**	**Planned Spending**	**Actual Spending**	**Performance Summary and Results**
Deliver timely and high quality financial intelligence to law enforcement and intelligence agencies, and foreign financial intelligence units	Ongoing	$18.9	$18.9	**Successfully met expectations** - FINTRAC's case disclosures were unprecedented in the total value they represented and in the complexity of money laundering networks revealed. The Centre's financial intelligence product made a relevant and meaningful contribution to the fight against money laundering and terrorist activity financing.
Implement the comprehensive risk-based compliance program	New	$9.0	$9.1	**Successfully met expectations** - All of FINTRAC's key functions that comprise the cooperative risk-based compliance function were operational in 2004-05. Examinations were conducted in every reporting entity sector resulting in higher levels of compliance.
Disseminate strategic information on money laundering and terrorist activity financing to partners, stakeholders, and the general public	New	$3.0	$3.0	**Successfully met expectations** – FINTRAC substantially reviewed all case disclosures in 2004-05 to produce valuable new insights about the patterns and trends related to money laundering and terrorist activity financing in Canada. By sharing this information with various national and international partners, the Centre contributed to efforts to develop new money laundering indicators.

Total Financial Resources

Planned	Authorities	Actual
$30.9	$32.9	$31.0

Total Human Resources

Planned	Actual	Difference
200	183	17

Operating Environment and Context

Operational Context

FINTRAC contributes to the National Initiative to Combat Money Laundering (NICML) and to Canada's Public Security and Anti-Terrorism (PSAT) Initiative by gathering financial information, analyzing it, and disclosing the resulting financial intelligence to law enforcement and CSIS. The Centre is also part of an international community of similar organizations engaged in combating money laundering and the financing of terrorist activities.

FINTRAC reports to Parliament through the Minister of Finance, who is responsible for the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA)* and its accompanying regulations. The organization is funded through appropriations.

FINTRAC is headquartered in Ottawa and has small regional offices in Montreal, Toronto and Vancouver.

FINTRAC contributes to the public safety and national security of Canadians by assisting in the detection and deterrence of money laundering, terrorist activity financing and threats to the security of Canada. Given the transnational nature of money laundering and terrorist activity financing, FINTRAC's international initiatives, particularly in the form of information sharing, are an important aspect of its work.

For more information on Canada's anti-money laundering and anti-terrorist financing initiatives, please go to http://www.fintrac.gc.ca/

The Year in Review

In the five years since it was founded in 2000, FINTRAC has evolved into a valuable component of Canada's effort to combat money laundering and terrorist activity financing. In 2004-05, the Centre achieved significant progress against all of the priorities identified in its Report on Plans and Priorities.

During the year, a total of 142 case disclosures of suspected money laundering, terrorist activity financing and other threats to the security of Canada were made to law enforcement and intelligence agencies, as well as to foreign Financial Intelligence Units. Of these, 115 were new cases, and 27 were updates on cases that had been the subject of previous disclosures.

The dollar value of the transactions included in case disclosures for 2004-05 was just over $2 billion – close to triple the value disclosed last year and more than four times that of previous years. The increase in the total dollar value of the transactions involved in disclosures reflected the increasingly sophisticated analysis applied to the growing quantity and improving quality of the information contained in the Centre's databases. FINTRAC's growing capacity to uncover more complex and larger cases was also evident in the significant increase in the number of individuals or businesses implicated in each case disclosure and the number of different reporting entities involved.

Over the past year, FINTRAC also looked for trends and patterns in its disclosure information to provide insights to senior management in support of operational and policy decision-making. This included an analysis of the thousands of transaction reports associated with FINTRAC's yearly case disclosures, as well as a macro analysis of reports received.

Among other findings, this analysis unveiled patterns characteristic of several different types of money laundering operations in Canada. Some insights confirmed the findings gained over long experience by anti-money laundering experts, others shed new light on criminal methods and practices. In all, the results allow FINTRAC to begin building a knowledge base that can assist in supporting measures taken by law enforcement, government and financial institutions against money laundering and terrorist activity financing.

The financial intelligence FINTRAC produces is directly linked to the financial transaction reports the Centre receives. In 2004-05, FINTRAC received over 30,000 transaction reports per day from reporting entities, for a total of 10.8 million reports. The reports were from all reporting streams, including: Suspicious Transaction Reports; Electronic Funds Transfer Reports; Large Cash Transaction Reports; Terrorist Property Reports; Cross-Border Currency Reports; and Cross-Border Seizure Reports. The Centre also received voluntary information from a variety of sources, including law enforcement, intelligence agencies and the general public.

The Centre achieved a critical milestone during the year, conducting compliance examinations in every reporting entity sector. The Centre also enhanced relationships with key federal and provincial regulators through the signing of agreements for the exchange of information to help minimize duplication in the conduct of verifications, maximize the efficiency of existing regulatory reviews, and lessen the regulatory burden on reporting entities.

FINTRAC continued to support the global campaign against money laundering and terrorist activity financing by moving forward in a number of areas. During the year, the Centre concluded 13 new agreements for exchange of information with foreign financial intelligence units, bringing the total number of such agreements to 20. FINTRAC also continued to maintain a strong presence in the Egmont Group of Financial Intelligence Units, an international association of FIUs representing close to 100 countries that work together to promote information exchange and to enhance the capabilities of financial intelligence units from around the world. FINTRAC made important contributions in the areas of technology, administration and training initiatives.

In the past year, the Office of the Auditor General undertook a value-for-money audit of the National Initiative to Combat Money Laundering and made helpful recommendations to improve the functioning of the initiative overall and of FINTRAC. After considering the recommendations, the Centre began implementing the FINTRAC-specific recommendations. This work, together with the recommendations of an independent evaluation of the National Initiative to Combat Money Laundering is helping to prepare the Centre for the year-five Parliamentary review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*, expected to begin in the fall of 2005.

The Centre also worked closely with the Department of Finance on the development of a consultation paper entitled "Enhancing Canada's Anti-Money Laundering and Anti-Terrorist Financing Regime", which was released in June for public consultation. The paper contains a range of proposals for legislative and regulatory enhancements to keep Canada at the forefront of the global fight against money laundering and terrorist financing, including a proposal to expand the scope of designated information FINTRAC can provide in its case disclosures, thereby addressing a recommendation of the Auditor General.

The protection of the personal information entrusted to the Centre is an important FINTRAC obligation. During 2004-05, the Centre continued to reinforce security measures. State-of-the-art security identification systems, as well as the vigilance of FINTRAC employees, protect both data and premises.

FINTRAC produces an Annual Report that details the Centre's activities and achievements in carrying out its mandate to detect and deter money laundering and terrorist activity financing. The Annual Report can be accessed at: http://www.fintrac.gc.ca/.

SECTION II –ANALYSIS OF PERFORMANCE BY STRATEGIC OUTCOME

Strategic Outcome Logic Model

Strategic Outcome	
Financial intelligence that contributes to the detection and deterrence of money laundering and terrorist activity financing in Canada and abroad. FINTRAC's role is to provide financial intelligence that the Centre considers to be relevant to the investigation and prosecution of money laundering and terrorist activity financing. The Centre contributes to the safety and security of Canadian communities through its efforts to detect and deter the proceeds of crime. The actual spending for FINTRAC in 2004-2005 was $31.0 million.	
Key Relationships	
FINTRAC has established relationships with both those from whom it receives information and those to whom it discloses financial intelligence. The Centre's effectiveness depends on forging ties with a network of internal and external partners and other federal stakeholders: government departments; the financial entities and intermediaries that send reports; law enforcement and security agencies; and financial intelligence units in other parts of the world. For a broader description of these relationships, see Section IV – Other Items of Interest, FINTRAC's Key Relationships.	
Immediate and Intermediate Outcomes	
The Centre's detection capabilities and contributions are continually strengthened	• High-quality case disclosures are produced and disseminated on a timely basis • New and emerging money laundering and terrorist activity financing trends and methods are identified and communicated • Automated tools and solutions improve the efficiency and effectiveness of compliance monitoring and financial intelligence analysis • Global capacity to combat money laundering and terrorist activity financing is strengthened

Enhanced compliance and awareness supports the deterrence of money laundering and terrorist activity financing	• High levels of compliance are attained by reporting entities in meeting their legislative obligations • Required record-keeping and client identification practices are implemented by reporting entities • Increased awareness and understanding among partners, stakeholders and the general public
Effective security and protection of privacy	• Processes and controls are in place, and operating effectively, to protect the privacy of information collected and to guard against unauthorized disclosures

Plans and Priorities

Priority	Associated Resources (Actual)
Deliver timely and high-quality financial intelligence to law enforcement and intelligence agencies, and foreign financial intelligence units	04/05 - $18.9
Implement the comprehensive risk-based compliance program	04/05 - $9.1
Disseminate strategic information on money laundering and terrorist activity financing to partners, stakeholders, and the general public	04/05 - $3.0

Performance Report by Priorities in 2004-05 RPP

Strategic Outcome:

Financial intelligence that contributes to the detection and deterrence of money laundering and terrorist activity financing in Canada and abroad.

Priority 1:

Deliver timely and high-quality financial intelligence to law enforcement and intelligence agencies, and foreign financial intelligence units.

Key Results Achieved:

In 2004-05, FINTRAC produced case disclosures of higher dollar value and broader scope than in previous years. The Centre made 142 case disclosures. Of these 115 were new cases, and 27 were updates on cases that had been the subject of previous disclosures. The total dollar value of case disclosures was just over $2 billion, close to triple the approximately $700 million from 2003-04. As well the average number of transactions per disclosure increased from 62 last year to 136 in 2004-05.

Of the 142 case disclosures made in 2004-05:

- 110 were for suspected money laundering;
- 24 were related to suspected terrorist activity financing and other threats to the security of Canada; and
- 8 case disclosures involved both suspected money laundering and terrorist activity financing or threats to the security of Canada.

Key Initiatives and Performance Areas	Results Achieved
Enhanced Tactical Analysis and Disclosures	In 2004-05, FINTRAC analysts utilized more sophisticated approaches to uncover suspicious money trails, resulting in increased breadth and depth of analysis contained in case disclosures. As a result, the number of case disclosures involving more than $10 million in financial transactions increased to 22 per cent of total output, compared to 7 per cent in 2003-04. As well, the average number of reporting entities represented in each case disclosure increased from 4 to 6. Feedback from CSIS and from law enforcement agencies has confirmed that a number of FINTRAC case disclosures have added value to ongoing investigations, and in some cases have led to the initiation of new investigations.

Key Initiatives and Performance Areas	Results Achieved
Implementation of a new case management system for disclosures	In 2004-05, FINTRAC initiated development of a new case management system. Implementation will be piloted in 2005-06 and the new case management system will ultimately be integrated with FINTRAC's other key applications for data management, analysis and detection.
Selection and implementation of a new suite of analytical tools for detection	In 2004-05, FINTRAC partnered with AUSTRAC, the Australian FIU in order to accelerate the development of FINTRAC's new data management, compliance support and detection platform. The new platform will leverage AUSTRAC's proven expertise in analyst assisted and fully automated detection tools.
Maintenance of a continuous outreach program with all large and medium sized law enforcement agencies, CSIS, CIC, CBSA and CRA	FINTRAC's continuing outreach activities to large and medium sized law enforcement agencies, CSIS, CIC, CBSA and CRA included a large number of individual visits, senior level presentations, workshops and training activities to promote the Centre's financial intelligence products. A key result of these outreach activities has been improved information sharing and feedback to FINTRAC from case disclosure recipients on the value of disclosures to their investigations.
Improved tracking of disclosures	FINTRAC, in consultation with disclosure recipients and other NICML partners, developed a mechanism to track case disclosures. Disclosure recipients will be encouraged to provide feedback to FINTRAC on the utility of case disclosures. The feedback received from disclosure recipients will allow the Centre to monitor the quality of its disclosures, enhance its core product, and better meet the needs of law enforcement.

Key Initiatives and Performance Areas	Results Achieved
Access to law enforcement databases	FINTRAC has access to CPIC, the national Canadian Police Information Centre database, and during the year, was able to obtain access to PIRS, the RCMP's Police Information Retrieval System. Discussions are ongoing with other federal and provincial partners to secure access to strategically important databases maintained for law enforcement or national security purposes.
Enhanced information sharing with foreign FIUs	In 2004-05, FINTRAC concluded 13 new agreements for the exchange of information with Financial Intelligence Units (FIUs) in other countries bringing the total number of agreements in place to 20.

Priority 2:

Implement a comprehensive risk-based compliance program

Key Results Achieved:

All of FINTRAC's key functions that comprise the cooperative risk-based compliance function were operational in 2004-05. Examinations were conducted in every reporting entity sector.

Relationships with key federal and provincial regulators were strengthened through the signing of agreements for the exchange of information to help minimize duplication in the conduct of verifications, maximize the efficiency of existing regulatory reviews, and lessen the regulatory burden on reporting entities.

In addition to these activities, FINTRAC continued its outreach efforts to raise awareness among reporting entities by participating in more than 700 presentations and meetings with reporting entities, reaching over 12 700 of their representatives. The Centre also responded to over 2300 call centre enquiries from reporting entities.

Key Initiatives and Performance Areas	Results Achieved
Undertaking of reporting entity assistance and policy interpretation	A number of tools and approaches were utilized by FINTRAC in efforts to educate reporting entities and to assist them in meeting their obligations. Over the past year, these efforts included: • Conducting more than 700 presentations and meetings with reporting entities and reaching over 12 700 of their representatives; • Producing a nine-minute video to inform reporting entities of their legal obligations and help explain FINTRAC's role; • Distributing more than 117 000 pamphlets and information sheets to reporting entities and individuals in response to their questions about FINTRAC; • Responding to over 2300 call centre inquiries from reporting entities. FINTRAC's efforts also focused on providing timely and consistent policy interpretation to reporting entities through monitoring efforts as well as by launching FINTRAC Interpretation Notices (FIN) on the Centre's website to address broad based policy issues and provide additional guidance to reporting entities. FINTRAC also provided strategic feedback to representatives in the banking, caisses populaires and real estate sectors on trends within their sector, the quality of reporting, as well as their sector's contribution to money laundering and terrorist activity financing disclosures.

Key Initiatives and Performance Areas	Results Achieved
Monitoring of quality of reporting and Undertaking risk assessment	During the year, FINTRAC produced compliance risk assessments covering all reporting sectors. Compliance questionnaires were also sent in most reporting entity sectors to further enhance FINTRAC's risk assessment information. This increased the Centre's effectiveness in determining where outreach and examination resources could be most effectively targeted. As a result of continuous monitoring and quality assurance follow-ups, the Centre noted a marked improvement in the quality of financial transaction reports submitted by reporting entities.
Conducting of examinations	By utilizing a variety of examination techniques, FINTRAC performed examinations in all reporting entity sectors in 2004-05. In 2004-05, the Centre performed 190 on-site examinations. The major focus for on-site examinations was on money services businesses and foreign exchange dealers. FINTRAC disclosed 2 cases of non-compliance to law enforcement.
Implementation of enhanced technological support	A number of tactical solutions were deployed in 2004-05 in support of the compliance program. Web based compliance questionnaires were issued to a number of reporting sectors. In addition, enhanced reporting tools were provided to support examination planning and preparation. Finally, a roadmap was developed identifying the new IT compliance solutions, which will be implemented over the next 3 fiscal years.

Priority 3:

Disseminate strategic information on money laundering and terrorist activity financing to partners, stakeholders, and the general public

Key Results Achieved:

FINTRAC substantially reviewed all disclosures in 2004-05 to identify patterns and trends that provide new insights on money laundering and terrorist activity financing in Canada to be shared with national and international partners and contributing to the development of new money laundering indicators.

The Centre encouraged the sharing of strategic intelligence internationally through leadership and participation in a number of international fora including the United Nations Global Program against Money Laundering, the Egmont Group and the Financial Action Task Force.

In the past year, FINTRAC strengthened capacity and introduced new tools to raise public awareness of money laundering and terrorist activity financing.

Key Initiatives and Performance Areas	Results Achieved
Enhanced strategic analysis	During the past year, the Centre conducted an extensive analysis of the thousands of transaction reports associated with its yearly disclosures to gain an understanding of the patterns and characteristics of different types of money laundering operations in Canada. This analysis confirmed findings and shed new light on the criminal activities and behaviours among individuals and groups involved in money laundering that may assist in the future development of effective counter strategies.
Production of strategic analysis reports	In 2004-05, FINTRAC developed and provided strategic information products to a number of domestic and international partners and fora, including the National Coordinating Committee on Organized Crime, the United Nations Global Program Against Money Laundering and the Egmont Group. These insights gave added depth to the understanding that law enforcement and national security officials, policy makers and others have of money laundering and terrorist activity financing in Canada.

Key Initiatives and Performance Areas	Results Achieved
Provision of international technical assistance	During the year, FINTRAC received a number of delegations from foreign FIUs seeking to discuss aspects of the Centre's operations, includin nformation technology, analytical functions, and compliar e operations. In 2004-2005 FINTRAC provided technical assistance on-site to a foreign FIU for the first time. The Centre shared its information technology expertise with the FIU of Colombia, as they worked to enhance their IT systems.
External Communications	To raise public awareness of money laundering and terrorist activity financing and help alert Canadians to the threat posed by these activities, FINTRAC undertakes a number of activities including: • Publishing and disseminating an annual report to Parliament; • Publishing articles in trade journals and newsletters; • Publishing pamphlets and other printed material for distribution to reporting entities and their clients; • Operating a web site and a call centre to provide information to reporting entities and the public; • Participating in media interviews; and • Conducting a workshop with large financial institutions to share information on money laundering and terrorist activity financing typologies.

Other Significant Initiatives

Key Initiatives and Performance Areas	Results Achieved
Development and implementation of an integrated planning, budgeting, and performance management framework	During the past year, FINTRAC took a number of steps to implement an integrated performance management framework, including the development of a results chain for the Centre illustrating the links and interdependencies between our resources, activities, outputs and outcomes; and implementing performance scorecards for each of FINTRAC's sectors and the agency overall.
Development and implementation of a comprehensive and rigorous approach to effective comptrollership	Updated policies and implemented new procedures in the areas of finance, procurement and internal audit. This included the introduction of a state-of-the-art financial delegation instrument along with associated training for all FINTRAC managers, a new delegation instrument for procurement, and an effective internal audit function.
Development of a business continuity plan	To further support FINTRAC's ability to resume business after a disruption of operations, the Centre reinforced its Business Continuity Program. The program provides a comprehensive approach to responding to potential crises or other types of business interruptions using a risk assessment model.
Leading investments in learning, human resource planning and support and organizational wellness initiatives	The Centre pursued a broad range of human resource initiatives designed to provide employees with a rewarding work environment. During the year, FINTRAC maintained investments in employee learning and development opportunities. For example, compliance officers took part in learning events designed to develop their expertise in policy interpretation, risk assessment and quality assurance; financial intelligence analysts took part in training that enhanced their knowledge of tracking terrorists online, casino operations, and of tax havens. As well, analysts were able to interact with experts in the academic community and with our partners in law enforcement.

Key Initiatives and Performance Areas	Results Achieved
Protection of personal information	To demonstrate commitment to the protection of privacy, the Centre engaged an outside expert in 2004-05 to assess the extent to which effective privacy protection policies and practices are implemented within FINTRAC. This review included an examination of the awareness and compliance of staff in the protection of personal information, as well as an examination of the risk management approach adopted by the organization. In examining all aspects of FINTRAC's policies, business systems and processes, the specialist noted that: "FINTRAC has implemented the necessary measures…to achieve the protection of the personal information it receives and handles."
Establish a comprehensive integrated information management framework	In 2004-05, FINTRAC adopted its first formal information management (IM) Policy, developed and published IM Best Practices documents and provided IM Awareness training to all employees. An exercise was conducted by each sector to review and revise their file plans to ensure that they are reflective of FINTRAC's current information holdings.

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION

Organizational Information

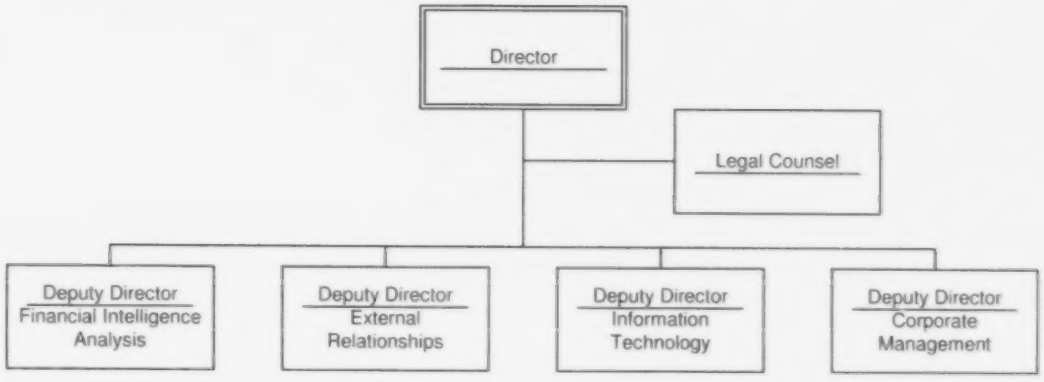

The **Director**, appointed by the Governor-in-Council, has all the powers of a deputy head of a department, as well as those of a separate employer. The Director is required to report to the Minister of Finance from time to time, on the exercise of those powers and the performance of duties authorized under the Act.

FINTRAC's tactical and strategic analytical functions for combating money laundering and terrorist activity financing are grouped under the **Financial Intelligence Analysis Sector**.

The **External Relationships Sector** is responsible for FINTRAC's relationships with all partners and stakeholders, as well as for compliance and communications. The Reporting Entity Relationships group, including the regional offices, is responsible for implementing the compliance program and undertaking regional outreach to law enforcement. The Government Relationships section is responsible for relationships with domestic and international partners. The Communications group is responsible for external communications and public awareness.

The **Corporate Management Sector** is made up of four groups: Financial, Administrative and Strategic Management; Human Resources; ATIP & Library; and Security.

The **Information Technology Sector** is responsible for developing and applying information management and information technology methodologies that support and advance all of FINTRAC's objectives. It designs, maintains, implements and supports database management systems and other systems solutions to meet internal and external end user requirements.

Legal Services are provided by the General Counsel and three Senior Legal Counsel, who are employees of the Department of Justice. In addition, FINTRAC allocates one FTE toward the administration of this office.

Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (incl. FTE)

($ millions)	2002–03 Actual	2003–04 Actual	2004–2005			
			Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information	19.2	16.8	19.4	18.8	20.0	17.7
Corporate Support*	21.7	15.0	12.5	12.1	12.9	13.3
Total	**40.9**	**31.8**	**31.9**	**30.9**	**32.9**	**31.0**

Total	40.9	31.8	31.9	30.9	32.9	31.0
Plus: Cost of services received without charge	1.1	1.1	1.6	1.6	1.6	1.8
Net cost of Department	**42.0**	**32.9**	**33.5**	**32.5**	**34.5**	**32.8**

Full Time Equivalents	**160**	**183**	**183**

* In addition to agency management and corporate services, Corporate Support includes all of FINTRAC's costs for office space & facilities, legal services, and security & privacy to meet the Centre's special operational requirements and ensure the protection of personal information.

Table 2: Voted and Statutory Items

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2004–2005			
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
30	Operating expenditures	29.0	28.0	29.9	28.0
	Capital expenditures				
	Grants and Contributions				
	Minister of Finance – Salary and motor car allowance				
(S)	Contributions to employee benefit plans	2.9	2.9	3.0	3.0
	Total	**31.9**	**30.9**	**32.9**	**31.0**

Table 3: Net Cost of Department

($ millions)	2004–2005
Total Actual Spending	31.0
Plus: Services Received without Charge	
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	1.3
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	0.5
2004–2005 Net cost of Department	**32.8**

Table 4: Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for FY2004–2005

Response to the Auditor General

Chapter 2 of the Report of the Auditor General issued November 2004 documents the results of the value-for-money audit of the National Initiative to Combat Money Laundering. The report made a number of recommendations to improve the functioning of the initiative overall and of FINTRAC. A complete list of the recommendations and the responses of FINTRAC and other initiative partners can be accessed at:

http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/20041102ce.html

External Audits or Evaluations

The Year Five Evaluation of the National Initiatives to Combat Money Laundering and Interim Evaluation of Measures to Combat Terrorist Financing was conducted in late 2004. The final report detailing the conclusions of the evaluation may be found at:

http://www.fin.gc.ca/toce/2005/nicml-incba_e.html

Internal Audits or Evaluations

During the year, Consulting and Audit Canada performed an internal audit of FINTRAC's Control Framework for the Protection of Personal Information. The findings and observations of the internal audit report will be made available in 2005-06 on FINTRAC'S website at: http://www.fintrac.gc.ca/

Table 5: Horizontal Initiatives

FINTRAC is involved in the following horizontal initiatives as a partner:

1. National Initiative to Combat Money Laundering
2. Public Security and Anti-Terrorism Initiative (PSAT)

Further information on these horizontal initiatives can be found at:

http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST

FINTRAC's Key Relationships

Reporting Entities: those who have obligations under the PCMLTFA, including submitting reports to FINTRAC

- Financial entities (including banks, credit unions, caisses populaires, trust and loan companies and agents of the Crown that accept deposit liabilities);
- Life insurance companies, brokers or agents;
- Securities dealers, portfolio managers and investment counsellors who are provincially authorized;
- Persons engaged in the business of foreign exchange dealing;
- Money services businesses (including alternative remittance systems, such as Hawala, Hundi, Chitti, and others);
- Agents of the Crown when they sell money orders;
- Accountants and/ or accounting firms (when carrying out certain activities on behalf of their clients);
- Real estate brokers or sales representatives (when carrying out certain activities on behalf of their clients); and
- Casinos.

Law Enforcement, National Security Agencies and other Partners: those to whom FINTRAC **must** send disclosures

When there are reasonable grounds to suspect that "designated information" would be relevant to the investigation and/or prosecution of a money laundering or terrorist activity financing offence, FINTRAC must disclose that information to the appropriate police force, i.e.:

- the Royal Canadian Mounted Police
- provincial, territorial or municipal police forces in Canada

When there are reasonable grounds to suspect that "designated information" would be relevant to threats to the security of Canada, FINTRAC **must** disclose that information to the:

- Canadian Security Intelligence Service

When there are reasonable grounds to suspect that "designated information" would be relevant to the investigation and/or prosecution of a money laundering or terrorist activity financing offence **and** FINTRAC determines that the information is relevant to an offence of evading or attempting to evade paying taxes or duties, FINTRAC **must** disclose that information to the:

- Canada Revenue Agency for tax evasion
- Canada Border Services Agency for duties evasion

When there are reasonable grounds to suspect that "designated information" would be relevant to the investigation and/or prosecution of a money laundering or terrorist activity financing offence **and** FINTRAC determines that the information would promote international justice and security

by fostering respect for human rights and by denying access to Canadian territory to persons who are criminals or security risks, and would be relevant to certain provisions of the *Immigration and Refugee Protection Act*, FINTRAC **must** disclose that information to:

- Citizenship and Immigration Canada
- Canada Border Services Agency

Foreign Financial Intelligence Units: those to whom FINTRAC **may** send disclosures

Where the Minister of Finance has entered into a written agreement or arrangement with the government of a foreign state or an international organization established by the governments of foreign states regarding the exchange of information between FINTRAC and an agency or institution of that foreign state or international organization that has powers and duties similar to those of FINTRAC, or where FINTRAC, with the approval of the Minister of Finance, has entered into a written agreement or arrangement with an agency or institution of a foreign state that has powers and duties similar to those of FINTRAC, regarding the exchange of information between FINTRAC and that agency or institution; and there are reasonable grounds to suspect that "designated information" may be relevant to the investigation or prosecution of a money laundering offence or a terrorist activity financing offence, or an offence substantially similar to either offence, FINTRAC may disclose that "designated information" to such a foreign agency or institution.

Outreach to Regulatory Bodies

Many reporting entities are overseen by regulatory bodies that ensure entities conform to specific norms of conduct. As part of its outreach activities, FINTRAC has been exploring the possibility of entering into agreements with regulatory bodies in order to allow the Centre to maximize its compliance efforts and minimize regulatory overlap. In 2004-05, FINTRAC signed five Memoranda of Understanding with the following regulatory bodies:

- The Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI);
- The Alberta Gaming and Liquor Commission (AGLC);
- The Alcohol and Gaming Commission of Ontario (AGCO);
- The British Columbia Gaming Policy Enforcement Branch (GPEB);
- The Saskatchewan Liquor and Gaming Authority (SLGA).

BUDGET DES DÉPENSES

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/87-2005
ISBN 0-660-62893-7

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internent précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Pour la période se terminant le 31 mars 2005

Rapport sur le rendement

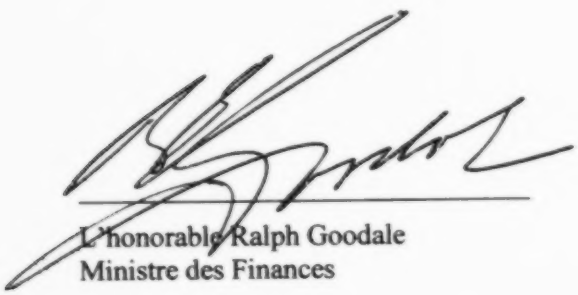

L'honorable Ralph Goodale
Ministre des Finances

Table des matières

SECTION I – SURVOL *1*

Message du directeur **2**

Déclaration de la direction **3**

Renseignements sommaires **4**

Raison d'être 4

Mandat 4

Mission 5

Dans l'intérêt des Canadiens 5

Sommaire du rendement du CANAFE 7

Environnement et contexte opérationnels **8**

Contexte opérationnel 8

Bilan de l'année 9

SECTION II –ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE *11*

Modèle logique des résultats stratégiques **12**

Rapport sur le rendement selon les priorités comprises dans le RPP 2004-2005 ..... **14**

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES *24*

Renseignements sur l'organisation **25**

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (comprenant les ETP) **26**

Tableau 2 : Postes votés et législatifs **27**

Tableau 3 : Coût net pour CANAFE **28**

Tableau 4 : Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005 ..... **28**

Tableau 5 : Initiatives horizontales **29**

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT *30*

Principales relations de CANAFE **31**

SECTION I – SURVOL

Message du directeur

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur le rendement du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) pour l'année 2004-2005.

Cette année, la cinquième depuis l'adoption de notre loi habilitante, CANAFE a connu un important succès et a acquis une vaste expérience dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Nos partenaires au sein des organismes d'application de la loi et du Service canadien du renseignement de sécurité ont souligné la grande importance qu'ils accordent à nos renseignements financiers.

Au cours de l'exercice 2004-2005, nous avons été en mesure de communiquer des cas dont la valeur était beaucoup plus élevée et dont la portée et la complexité dépassaient ce que nous avions produit au cours des exercices précédents. Grâce à l'utilisation d'outils de plus en plus sophistiqués afin d'analyser les déclarations d'opérations financières, dont le nombre et la qualité sont toujours croissants, la valeur des cas que nous avons communiqués a plus que triplé comparativement à l'année précédente.

L'essor qu'a connu notre analyse financière stratégique cette année nous a permis d'analyser nos renseignements sur les opérations financières et autres sous différents angles afin de respecter certaines exigences internes et externes. Cela nous a également permis d'obtenir une analyse détaillée des cas de blanchiment d'argent que nous avons communiqués afin d'y déceler les tendances propres aux différents types d'opérations de blanchiment d'argent au Canada.

Notre fonction de conformité ainsi que nos activités de surveillance et d'examen sont maintenant entièrement opérationnelles. Grâce à la conclusion d'un certain nombre de nouvelles ententes avec des organismes de réglementation, nous avons minimisé les chevauchements lors de vérifications sur place et maximisé l'efficacité de nos examens réglementaires actuels.

Le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes sont de nature transnationale et CANAFE est déterminé à faire une différence sur le plan international grâce à sa participation et à son leadership au sein de forums multilatéraux. Au cours de l'année, nous avons conclu treize nouvelles ententes pour l'échange de renseignements avec d'autres unités du renseignement financier et le nombre de ces ententes est maintenant passé à vingt. Nous avons également exercé une forte présence au sein du Groupe Egmont, contribuant de façon importante aux initiatives technologiques, de gestion et de formation, apportant de l'aide aux nouveaux membres et aux membres potentiels.

Bien que notre organisme n'en soit qu'à ses débuts, nous avons tous les droits d'être fiers de ce que nous avons réalisé jusqu'à maintenant. Cette dernière année a été marquée par des progrès et des succès de taille. Je vous invite à consulter ce Rapport sur le rendement et à y découvrir comment CANAFE travaille avec ses partenaires des organismes nationaux d'application de la loi, de sécurité et avec les entités déclarantes afin de cibler et de décourager le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes au sein du système financier canadien.

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur le rendement de 2004-2005 du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.

Ce document a été préparé conformément aux principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement de 2004-2005* du Secrétariat du Conseil du Trésor :

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le Guide;
- Il est fondé sur une structure approuvée de secteurs d'activité;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées en fonction des dépenses prévues et approuvées dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Nom : Horst Intscher

Titre : Directeur

Renseignements sommaires

Ce rapport compare les réalisations liées au rendement aux engagements pris dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2004-2005. Il respecte le même format que le RPP en ce qui a trait aux résultats stratégiques et aux secteurs d'activité afin de faciliter cette comparaison.

Voici la raison d'être, le mandat et la mission de CANAFE, tels qu'ils sont décrits dans le RPP 2004-2005 :

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a été créé en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* en juillet 2000, dans le cadre de l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent. Puis, en décembre 2001, le Parlement a adopté la *Loi antiterroriste*, chapitre 41, Lois du Canada (2001), qui énonce de nouvelles responsabilités pour CANAFE et d'autres organismes afin de lutter contre le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada. La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* est alors devenue la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*).

Mandat

Le mandat et les activités de CANAFE sont prévus par la loi. CANAFE est un organisme autonome qui fonctionne sans lien de dépendance avec les services de police et les autres ministères et organismes gouvernementaux, auxquels il peut être appelé à fournir des renseignements financiers.

Le mandat de CANAFE consiste en ce qui suit :

- recevoir les déclarations d'opérations financières douteuses et les autres déclarations visées par règlement, et recueillir tout autre renseignement qui se rapporte au recyclage des produits de la criminalité et au financement d'activités terroristes;
- recevoir les déclarations sur les mouvements transfrontaliers d'espèces ou d'effets représentant d'importantes sommes;
- analyser et évaluer les renseignements reçus;
- communiquer aux organismes canadiens d'application de la loi les renseignements financiers pouvant être utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou de financement d'activités terroristes;
- communiquer les mêmes renseignements à l'Agence du revenu du Canada (ARC), si le Centre estime que ces renseignements se rapportent à une infraction, consommée ou non, d'évasion fiscale, à Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), s'il estime qu'ils se rapportent à certaines dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, et à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), s'il estime qu'ils se rapportent à une infraction, consommée ou non, d'évasion fiscale ou qu'ils se rapportent à certaines dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;

- communiquer au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) les renseignements financiers pouvant se rapporter à des menaces à la sécurité du Canada;
- communiquer des renseignements financiers aux unités du renseignement financier étrangères avec lesquelles il a conclu une entente pour l'échange de tels renseignements;
- veiller à ce que les renseignements personnels qui relèvent de lui ne soient pas communiqués sans autorisation;
- s'assurer que les institutions financières et les autres entités déclarantes respectent leurs obligations aux termes de la *Loi* et de ses règlements;
- accroître le niveau de sensibilisation et de compréhension du public à l'égard des questions liées au recyclage des produits de la criminalité et au financement des activités terroristes;
- aider le Canada à respecter ses engagements internationaux consistant à participer à la lutte contre le crime transnational, en particulier le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Mission

CANAFE a pour mission de fournir des renseignements financiers liés aux soupçons de recyclage des produits de la criminalité, de financement des activités terroristes et de menaces à la sécurité du Canada aux organismes d'application de la loi et du renseignement, tout en assurant la protection de l'information qu'il possède.

La protection des renseignements personnels fait contrepoids au besoin de communiquer des renseignements. La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*) établit un juste équilibre entre les besoins des organismes d'application de la loi et le droit des citoyens à la protection de leur vie privée. Conformément à la *Loi*, CANAFE applique une norme élevée et rigoureuse de protection des renseignements personnels qui relèvent de lui.

CANAFE occupe une place de choix pour fournir à ses partenaires et aux autres parties engagées dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes des renseignements stratégiques sur les grandes tendances et les nouveaux développements ayant cours dans ces deux domaines. Pour y arriver, il effectue des analyses stratégiques et participe à un certain nombre d'événements organisés au pays et à l'étranger en vue d'échanger des renseignements et de partager des connaissances.

Pour en savoir plus sur la *Loi*, veuillez consulter le site

http://lois.justice.gc.ca/fr/P-24.501/index.html

Dans l'intérêt des Canadiens

En tant qu'unité du renseignement financier (URF) du Canada, CANAFE contribue à l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et aux efforts de lutte contre le terrorisme du Canada en favorisant la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement d'activités terroristes au Canada et à l'étranger. Le Centre contribue ainsi à la protection publique et à la sécurité nationale des Canadiens par l'entremise de la politique

canadienne de sécurité nationale et des activités connexes de sécurité et de cueillette de renseignements. Le Centre fait également partie de la communauté internationale des organismes qui, comme lui, sont déterminés à contrer le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Sommaire du rendement du CANAFE

Résultat stratégique Un renseignement financier qui contribue à la détection et à la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes au Canada et à l'étranger.				
2004–2005 Priorités/ engagements	**Type**	**Dépenses prévues**	**Dépenses actuelles**	**Sommaire et résultats du rendement**
Communiquer en temps opportun des renseignements de grande qualité aux organismes d'application de la loi et du renseignement ainsi qu'aux unités du renseignement financier étrangères.	Continue	18,9 $	18,9 $	**A satisfait pleinement aux attentes.** La valeur totale des communications de CANAFE ainsi que la complexité des réseaux de blanchiment d'argent qui ont été dévoilés ont été sans précédent. Les renseignements financiers du Centre ont été d'une grande utilité dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.
Mettre en œuvre le programme global d'assurance de la conformité fondé sur le risque.	Nouvelle	9 $	9,1 $	**A satisfait pleinement aux attentes.** Toutes les principales fonctions de CANAFE comprenant un aspect d'assurance de la conformité fondé sur le risque étaient opérationnelles en 2004-2005. Un examen de chacun des secteurs d'entité déclarante a été effectué et a permis de meilleurs niveaux de conformité.
Communiquer des renseignements stratégiques sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes aux partenaires, aux intervenants et au grand public.	Nouvelle	3 $	3 $	**A satisfait pleinement aux attentes.** En 2004-2005, CANAFE a examiné la presque totalité des cas communiqués afin d'y découvrir les nouvelles tendances dans le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes au Canada. Grâce au partage de ces renseignements avec différents partenaires nationaux et internationaux, le Centre a contribué aux efforts déployés afin d'élaborer de nouveaux indicateurs de blanchiment d'argent.

Ressources financières

Prévues	Autorisations	Actuelles
30,9 $	32,9 $	31 $

Ressources humaines

Prévues	Actuelles	Différence
200	183	17

Environnement et contexte opérationnels

Contexte opérationnel

CANAFE, l'unité du renseignement financier (URF) du Canada, participe à l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent (INLBA) et à l'Initiative de sécurité publique et d'antiterrorisme (ISPA) du Canada en recueillant des renseignements financiers, en les analysant et en communiquant les résultats de ces analyses aux organismes d'application de la loi et au SCRS. Le Centre fait également partie d'une communauté internationale d'organisations de même nature qui luttent contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.

CANAFE rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances, qui est responsable de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*) et de ses règlements. Le Centre est financé au moyen de crédits.

L'administration centrale de CANAFE se trouve à Ottawa et il exploite trois petits bureaux régionaux, à Montréal, Toronto et Vancouver.

CANAFE contribue à la sécurité nationale et à la sécurité publique des Canadiens et des Canadiennes en facilitant la détection et la dissuasion du blanchiment d'argent, du financement des activités terroristes et des menaces à la sécurité du Canada. En raison du caractère transnational de ces phénomènes, les activités menées sur la scène internationale, en particulier sous la forme d'échange de renseignements, constituent un aspect important du travail de CANAFE.

Pour de plus amples renseignements sur les initiatives canadiennes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, veuillez consulter le site http://www.canafe.gc.ca/.

Bilan de l'année

Depuis sa création en 2000, CANAFE est devenu un élément important des efforts que déploie le Canada afin de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. En 2004-2005, le Centre a réalisé d'importants progrès dans l'atteinte des priorités fixées dans le Rapport sur les plans et priorités.

Au cours de l'année, un total de 142 cas soupçonnés de blanchiment d'argent, de financement d'activités terroristes et de menaces à la sécurité du pays ont été communiqués aux organismes d'application de la loi et du renseignement ainsi qu'aux unités du renseignement financier étrangères. De ce nombre, 115 cas étaient nouveaux et 27 étaient des mises à jour de cas déjà communiqués.

La valeur des opérations comprises dans les cas communiqués en 2004-2005 était de plus de 2 milliards de dollars, près du triple de la valeur des communications de l'année dernière et plus de quatre fois la valeur des communications des années précédentes. La valeur accrue des opérations comprises dans les communications reflète bien les méthodes de plus en plus sophistiquées qui sont utilisées pour analyser les données comprises dans la base de données du Centre dont le nombre et la qualité ne font que croître. L'augmentation importante du nombre de personnes ou d'entreprises concernées dans chacune des communications et du nombre d'entités déclarantes en cause prouve à quel point CANAFE est en mesure de découvrir des cas plus vastes et plus complexes.

Au cours de l'année, CANAFE a également tenté de cibler certaines tendances dans les déclarations afin de permettre à la haute direction de prendre des décisions opérationnelles et en matière de politique mieux éclairées. À cette fin, CANAFE a analysé des milliers de déclarations d'opérations reliées aux communications annuelles de cas et a effectué une macro-analyse des déclarations reçues.

Cette analyse a révélé, entre autres, des tendances propres à différents types d'activités de blanchiment d'argent au Canada. Certains résultats déjà obtenus par des experts de longue date en blanchiment d'argent ont été confirmés et d'autres ont permis de dévoiler de nouvelles méthodes et pratiques criminelles. L'ensemble de ces résultats a permis à CANAFE de constituer une base de connaissances sur laquelle reposeront les mesures adoptées par les organismes d'application de la loi, le gouvernement et les institutions financières afin de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Les renseignements financiers produits par CANAFE sont directement reliés aux déclarations d'opérations financières reçues par le Centre. En 2004-2005, CANAFE a reçu des entités déclarantes plus de 30 000 déclarations d'opérations par jour, pour un total de 10,8 millions de déclarations pour l'année. Ces déclarations provenaient de différentes sources : déclarations d'opérations douteuses; déclarations de télévirements; déclarations d'opérations importantes en espèces; déclarations de mouvements transfrontaliers d'espèces et d'effets et déclarations de saisies transfrontalières. Le Centre a également reçu des renseignements transmis volontairement de différentes sources dont les organismes d'application de la loi et du renseignement et le grand public.

Le Centre a atteint un jalon important au cours de l'année, effectuant des examens de la conformité au sein de chacun des secteurs d'entités déclarantes. Le Centre a également consolidé ses relations avec des organismes de réglementation fédéraux et provinciaux grâce à la signature d'ententes sur l'échange de renseignements afin de minimiser les chevauchements lors de vérifications, maximisant ainsi l'efficacité des examens réglementaires et réduisant le fardeau de réglementation pour les entités déclarantes.

CANAFE continu d'appuyer la campagne mondiale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes grâce à ses progrès dans différents domaines. Au cours de l'année, le Centre a conclu 13 nouvelles ententes d'échange de renseignements avec des unités du renseignement étrangères et le nombre de ces ententes est maintenant passé à 20. CANAFE a manifesté une forte présence au sein du Groupe Egmont, une association internationale d'URF représentant près de 100 pays qui travaillent ensemble afin de promouvoir l'échange de renseignements et l'amélioration des capacités. CANAFE a contribué de façon importante aux initiatives technologiques, de gestion et de formation.

Au cours de cette dernière année, le Bureau du vérificateur général a effectué une vérification de l'optimisation des ressources de l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et a présenté des recommandations pertinentes afin d'améliorer le fonctionnement de cette initiative dans son ensemble et de CANAFE plus particulièrement. Après avoir étudié ces recommandations, ainsi que celles formulées lors d'une évaluation indépendante de la même initiative, le Centre a entrepris leur mise en œuvre afin de se préparer pour l'examen quinquennal de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* prévu pour l'automne 2005.

Le Centre a également travaillé étroitement avec le ministère des Finances à la rédaction d'un document de consultation intitulé « Améliorer le régime canadien de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes » qui a été publié en juin à des fins de consultation publique. Le document propose une gamme d'améliorations législatives et réglementaires à apporter afin que le Canada demeure à l'avant-garde de la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Il propose également d'étendre la portée des renseignements désignés que CANAFE peut fournir lors de la communication de cas, répondant ainsi à l'une des recommandations de la vérificatrice générale.

La protection des renseignements personnels qui lui sont confiés est l'une des plus importantes obligations de CANAFE. Au cours de 2004-2005, le Centre a continué de renforcer ses mesures de sécurité. Des systèmes d'identification à la fine pointe de la technologie, ainsi que la vigilance dont font preuve les employés de CANAFE, ont permis d'assurer la protection des données et des locaux.

CANAFE produit un rapport annuel dans lequel il brosse un tableau de ses activités et de ses réalisations dans le cadre de l'exercice de son mandat de détection et de dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes. Ce rapport peut être consulté à http://www.canafe.gc.ca/.

SECTION II –ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Modèle logique des résultats stratégiques

Résultat stratégique

Un renseignement financier qui contribue à la détection et à la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes au Canada et à l'étranger.

CANAFE est chargé de communiquer des renseignements financiers lorsqu'il a des motifs raisonnables de soupçonner qu'ils seraient utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes. Le Centre contribue à la protection et à la sécurité des Canadiens et des Canadiennes grâce à ses efforts de détection et de dissuasion de ces crimes.

Les dépenses réelles de CANAFE en 2004-2005 se sont élevées à 31 millions de dollars.

Principales relations

CANAFE a établi des relations autant avec ceux qui lui transmettent des renseignements qu'avec ceux à qui il en communique. Son efficacité dépend de la qualité des liens qu'il tisse avec tout un réseau de partenaire internes et externes et d'autres intervenants fédéraux : les ministères, les entités et les intermédiaires financiers qui lui transmettent des déclarations, les organismes d'application de la loi et du renseignement et les unités du renseignement financier étrangères. Veuillez consulter la Section IV – Autres sujets d'intérêt, Principales relations de CANAFE.

Résultats immédiats et intermédiaires

Les capacités de détection du Centre et ses contributions sont continuellement perfectionnées.	• Des renseignements financiers de grande qualité sont produits et communiqués en temps opportun. • Les tendances et les méthodes nouvelles et émergentes du blanchiment d'argent et du financement d'activités terroristes sont décelées et communiquées. • Des solutions et des outils automatisés sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la surveillance de la conformité et l'analyse des renseignements financiers. • La capacité globale de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes est renforcée.

Des niveaux élevés de conformité et de sensibilisation favorisent la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.	• Les entités déclarantes atteignent des niveaux élevés de conformité dans leur respect des exigences juridiques. • Les entités déclarantes ont en place des pratiques de tenue de documents et d'identification des clients. • Les partenaires, les intervenants et le public sont de plus en plus sensibilisés.
La protection des renseignements personnels est assurée.	• Des procédés et des contrôles sont en place et fonctionnent de façon efficace pour assurer la protection des renseignements personnels et prévenir toute communication non autorisée.

Plans et priorités

Priorité	Ressources connexes (actuelles)
Communiquer en temps opportun des renseignements financiers de grande qualité aux organismes d'application de la loi et de renseignement ainsi qu'aux unités du renseignement financier étrangères.	04/05 – 18,9 $
Mettre en œuvre le programme global d'assurance de la conformité fondé sur le risque.	04/05 – 9,1 $
Communiquer des renseignements stratégiques sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes aux partenaires, aux intervenants et au grand public.	04/05 – 3,0 $

Rapport sur le rendement selon les priorités comprises dans le RPP 2004-2005

Résultat stratégique

Un renseignement financier qui contribue à la détection et à la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes au Canada et à l'étranger.

Priorité 1

Communiquer en temps opportun des renseignements financiers de grande qualité aux organismes d'application de la loi et du renseignement et aux unités du renseignement financier étrangères.

Principaux résultats

En 2004-2005, CANAFE a communiqué des cas d'une valeur plus élevée et d'une portée plus vaste que les années précédentes. Le Centre a communiqué 142 cas dont 115 étaient nouveaux et 27 étaient des mises à jour de cas déjà communiqués. La valeur totale de ces cas était de plus de 2 milliards de dollars, près du triple du montant d'environ 700 millions de dollars pour 2003-2004. La moyenne d'opérations reliées à une communication est passée de 62 l'année dernière à 136 en 2004-2005.

Des 142 cas communiqués en 2004-2005 :

- 110 se rapportaient à des cas présumés de blanchiment d'argent;
- 24 se rapportaient à des cas présumés de financement d'activités terroristes ou de menaces à la sécurité du Canada;
- 8 se rapportaient à des cas présumés de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes ou de menaces à la sécurité du Canada.

Principales initiatives et rendement	Résultats
Meilleures analyses tactiques et communications	En 2004-2005, les analystes de CANAFE se sont servis d'approches plus sophistiquées afin de découvrir la piste de l'argent, ce qui a permis d'augmenter la portée et la profondeur des analyses comprises dans les communications. Le nombre de communications touchant des opérations financières de plus de 10 millions de dollars a donc augmenté et représentait 22 pour 100 de l'ensemble des communications par opposition à 7 pour 100 l'année précédente. Également, la moyenne du nombre d'entités déclarantes représentées dans chacune des déclarations est passée de 4, l'année dernière, à 6 cette année. La rétroaction reçu du SCRS et des organismes d'application de la loi a confirmé que certains cas communiqués par CANAFE ont apporté de nouveaux éléments à des enquêtes en cours et même, dans certains cas, ont entraîné de nouvelles enquêtes.
Mise en œuvre d'un nouveau système de gestion de cas pour les communications	En 2004-2005, CANAFE a commencé l'élaboration d'un nouveau système de gestion de cas dont la mise en œuvre fera l'objet d'essais en 2005-2006 et qui sera intégré aux principales applications de gestion des données, d'analyse et de détection du Centre.
Sélection et mise en œuvre d'un nouvel ensemble d'outils analytiques à des fins de détection	En 2004-2005, CANAFE s'est associé à AUSTRAC, l'URF australienne, afin d'accélérer le développement de la nouvelle plate-forme de gestion des données, d'appui de la conformité et de détection du Centre. Cette nouvelle plate-forme tirera parti de l'expertise éprouvée en outils de détection automatisés, pleinement ou partiellement, d'AUSTRAC.

Principales initiatives et rendement	Résultats
Programme de communication continue avec les organismes d'application de la loi de moyenne et de grande taille et avec le SCRS, CIC, l'ASFC et l'ARC	Les activités de communication continue de CANAFE avec les organismes d'application de la loi de moyenne et de grande taille ainsi qu'avec le SCRS, CIC, l'ASFC et l'ARC comprennent un grand nombre de visites individuelles, des présentations pour les membres de la direction, des ateliers et des activités de formation afin de promouvoir les renseignements financiers du Centre. Un des principaux résultats de ces activités a été l'amélioration du partage de renseignements et de la rétroaction reçue par le Centre, et provenant des destinataires de communication de cas, sur la valeur des communications dans le cadre de leurs enquêtes.
Meilleur suivi des communications	En consultation avec les destinataires des communications et d'autres partenaires de l'INLBA, CANAFE a élaboré un mécanisme permettant de suivre les communications de cas. Les destinataires de communications seront encouragés à fournir de la rétroaction à CANAFE sur leur utilité. La rétroaction reçue permettra au Centre de surveiller la qualité de ses communications, d'améliorer son produit de base et de mieux répondre aux besoins des organismes d'application de la loi.

Principales initiatives et rendement	Résultats
Accès aux bases de données des organismes d'application de la loi	CANAFE a accès au CIPC, la base de données nationale du Centre d'information de la police canadienne. Au cours de l'année, le Centre a été en mesure d'obtenir l'accès au SIRRJ, le Système intégré de récupération de renseignements judiciaires de la GRC. Des négociations sont en cours avec d'autres partenaires fédéraux et provinciaux afin d'avoir accès à des bases de données d'importance stratégique qui sont entretenues à des fins d'application de la loi ou de sécurité nationale.
Meilleur partage des renseignements avec les URF étrangères	En 2004-2005, CANAFE a signé13 nouvelles ententes d'échange de renseignements avec des unités du renseignement financier (URF) étrangères. Le nombre total de ces ententes est maintenant passé à 20.

Priorité 2

Mettre en œuvre un programme global d'assurance de la conformité fondé sur le risque.

Principaux résultats

Toutes les principales fonctions de CANAFE sur lesquelles repose la fonction de conformité fondée sur le risque étaient opérationnelles en 2004-2005. Des examens ont été effectués dans tous les secteurs d'entités déclarantes.

Les liens avec les principaux organismes de réglementation fédéraux et provinciaux ont été renforcés grâce à la signature d'ententes sur l'échange de renseignements afin de minimiser les chevauchements lors des vérifications, de maximiser l'efficacité des examens réglementaires actuels et de réduire le fardeau réglementaire pour les entités déclarantes.

En plus de ces activités, CANAFE a poursuivi ses efforts de sensibilisation au sein des entités déclarantes en participant à plus de 700 présentations et réunions avec ces entités, communiquant ainsi avec plus de 12 700 de leurs représentants. Le Centre a également reçu à son centre d'appels plus de 2 300 demandes de renseignements des entités déclarantes.

Principales initiatives et rendement	Résultats
Engagement à aider les entités déclarantes et à interpréter la politique	Un certain nombre d'outils et d'approches ont permis à CANAFE d'informer les entités déclarantes et de les aider à respecter leurs obligations. Au cours de l'année, ces efforts ont compris : • organiser plus de 700 présentations et réunions pour les entités déclarantes et communiquer avec plus de 12 700 de leurs représentants; • produire une vidéo de neuf minutes afin d'aviser les entités déclarantes de leurs obligations juridiques et du rôle de CANAFE; • distribuer plus de 117 000 dépliants et fiches de renseignements auprès des entités déclarantes et du public afin de répondre à leurs questions concernant CANAFE; • répondre à plus de 2 300 demandes d'information reçues des entités déclarantes. Les efforts de CANAFE ont également porté sur l'interprétation de politique pour les entités déclarantes grâce à des activités de surveillance et au lancement de bulletins d'interprétation de CANAFE sur le site Web du Centre afin de traiter de vastes questions d'ordre politique et de fournir de l'aide supplémentaire aux entités déclarantes.

	CANAFE a également formulé de la rétroaction stratégique pour les représentants des secteurs des banques, des caisses populaires et de l'immobilier sur les tendances décelées au sein de leurs secteurs respectifs, sur la qualité des déclarations et sur l'apport de leur secteur dans le cadre des communications de cas de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes.
Principales initiatives et rendement	**Résultats**
Surveillance de la qualité des déclarations et conduite d'évaluations du risque	Au cours de l'année, CANAFE a effectué des évaluations du risque en matière de conformité dans tous les secteurs de déclaration. Des questionnaires sur la conformité ont été envoyés à la plupart des secteurs d'entités déclarantes afin d'améliorer l'information que possède CANAFE sur l'évaluation du risque. Cela a permis d'améliorer l'efficacité du Centre qui a été en mesure de déployer des efforts de sensibilisation et d'examen mieux axés sur les besoins. Grâce à la surveillance continue de la qualité et aux efforts de suivi, le Centre a remarqué une nette amélioration dans la qualité des déclarations de renseignements financiers transmises par les entités déclarantes.
Conduite d'examens	En utilisant différentes techniques d'examen, CANAFE a effectué un examen de tous les secteurs d'entités déclarantes en 2004-2005. En 2004-2005, le Centre a effectué 190 examens sur place. Ces examens portaient principalement sur des entreprises de transfert de fonds ou de vente de titres négociables et sur les courtiers de change. CANAFE a communiqué 2 cas de non-conformité aux organismes d'application de la loi.
Mise en œuvre d'un soutien technologique accru	Un certain nombre de solutions tactiques ont été déployées en 2004-2005 afin d'appuyer le programme de conformité. Des questionnaires sur la conformité sur support électronique ont été envoyés à un certain nombre de secteurs d'entités déclarantes. De plus, de meilleurs outils de déclaration ont été créés afin de faciliter la planification et la préparation des examens. Enfin, un plan a été dressé afin de cibler de nouvelles solutions en TI pour assurer la conformité. Ces solutions seront mises en œuvre au cours des trois prochains exercices.

Priorité 3

Communiquer des renseignements stratégiques sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes aux partenaires, aux intervenants et au grand public.

Principaux résultats

CANAFE a examiné, dans une large mesure, toutes les communications faites en 2004-2005 afin de cibler les tendances qui permettent de dévoiler des activités de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes au Canada et partager ces renseignements avec les partenaires nationaux et internationaux afin d'élaborer de nouveaux indicateurs de blanchiment d'argent.

Le Centre a encouragé le partage de renseignements stratégiques sur le plan international grâce à son leadership et à sa participation à un certain nombre de forums internationaux dont le programme mondial des Nations Unies contre le blanchiment d'argent, le Groupe Egmont et le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux.

Au cours de l'année, CANAFE a renforcé sa capacité et a élaboré de nouveaux outils afin de sensibiliser davantage le public au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.

Principales initiatives et rendement	Résultats
Analyse stratégique améliorée	Au cours de cette année, le Centre a effectué une analyse à grande échelle des milliers de déclarations d'opérations reliées aux communications annuelles afin de mieux comprendre les tendances et les caractéristiques retrouvées dans les différents types d'activités de blanchiment d'argent au Canada. Cette analyse a confirmé certains résultats et à permis de dévoiler les activités et les comportements criminels de certaines personnes et de certains groupes impliqués dans le blanchiment d'argent. Ces résultats pourront faciliter la prochaine élaboration de stratégies efficaces de lutte.
Production de rapports d'analyse stratégique	En 2004-2005, CANAFE a créé et fourni des produits d'information stratégique à un certain nombre de partenaires nationaux et internationaux et à différents forums comme le Comité national de coordination sur le crime organisé, le programme mondial des Nations Unies contre le blanchiment d'argent et le Groupe Egmont. Cette information a permis d'approfondir la compréhension qu'ont les organismes d'application de la loi et de sécurité nationale, les responsables des politiques et d'autres du blanchiment d'argent et du financement d'activités terroristes au Canada.

Principales initiatives et rendement	Résultats
Apport d'une aide technique sur l'échiquier international	Au cours de l'année, CANAFE a reçu un certain nombre de délégations provenant d'URF étrangères qui désiraient discuter de certains aspects des activités du Centre, y compris de la technologie de l'information, des fonctions analytiques et des activités de conformité. En 2004-2005, CANAFE a fourni, pour la première fois, de l'aide technique sur place à une URF étrangère. Le Centre a partagé cette expertise en technologie de l'information avec l'URF de la Colombie alors que celle-ci tentait d'améliorer ses systèmes de TI.
Communications externes	Afin de sensibiliser davantage le public au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes et afin d'avertir les Canadiennes et Canadiens de la menace que posent ces activités, CANAFE a entrepris un certain nombre d'activités dont : • la publication et la distribution d'un rapport annuel au Parlement; • la publication d'articles dans des revues spécialisées et dans des bulletins d'information; • la publication de dépliants et d'autres documents à des fins de distribution auprès des entités déclarantes et de leurs clients; • la mise en œuvre d'un site Web et d'un centre d'appels afin de fournir de l'information aux entités déclarantes et au public; • la participation à des entrevues avec les médias; • l'organisation d'un atelier pour les institutions financières d'importance afin de leur communiquer de l'information sur la typologie du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.

Autres initiatives importantes	
Principales initiatives et rendement	**Résultats**
Élaboration et mise en œuvre d'un cadre intégré de planification, de budgétisation et de gestion du rendement	Au cours de l'année, CANAFE a pris certaines mesures afin de mettre en œuvre un cadre intégré de gestion du rendement et a élaboré une chaîne de résultats qui illustrait les liens et les interdépendances entre nos ressources, nos activités, nos résultats et nos conclusions. Le Centre a également mis en œuvre des cartes de pointage pour chacun de ses secteurs et pour l'organisme dans son ensemble.
Élaboration et application d'une approche globale et rigoureuse à l'appui d'une fonction de contrôleur efficace	Au cours de l'année, CANAFE a mis à jour des politiques et à mis en œuvre de nouvelles procédures dans le domaine des finances, de l'approvisionnement et de la vérification interne. Cela comprenait un nouvel instrument de délégation financière à la fine pointe de la technologie, ainsi que la formation nécessaire pour tous les gestionnaires de CANAFE, un nouvel outil de délégation pour l'approvisionnement et une fonction efficace de vérification interne.
Établissement d'un plan de continuité des opérations	Afin de mieux appuyer la capacité de CANAFE à reprendre ses activités après une interruption, le Centre a renforcé son programme de continuité des opérations. Ce programme offre une approche complète afin d'affronter les crises potentielles ou d'autres types d'interruptions grâce à un modèle d'évaluation du risque.
Investissements en apprentissage, en planification des ressources humaines et soutien à leur endroit et initiatives de mieux-être dans l'organisation	Le Centre a approfondi une vaste gamme d'initiatives en ressources humaines conçues afin de fournir aux employés un milieu de travail gratifiant. Au cours de l'année, CANAFE a continué d'investir dans les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement pour ses employés. Par exemple, des agents de conformité ont participé à des événements d'apprentissage conçus pour améliorer leur expertise en interprétation de politique, en évaluation du risque et en assurance de la qualité; les analystes financiers ont reçu de la formation afin d'approfondir leurs connaissances du suivi électronique de terroristes, des activités se déroulant dans un casino et des paradis fiscaux. Les analystes ont également été en mesure d'interagir avec des experts du milieu scolaire et avec nos partenaires du domaine de l'application de la loi.

Principales initiatives et rendement	Résultats
Protection des renseignements personnels	Afin de prouver son engagement envers la protection des renseignements personnels, CANAFE s'est assuré les services d'un expert provenant de l'extérieur afin d'évaluer l'efficacité des politiques et pratiques en matière de protection des renseignements personnels mises en œuvre par le Centre. Cet examen comprenait une étude du niveau de sensibilisation et de conformité au sein des employés dans le cadre de la protection des renseignements personnels ainsi qu'un examen de la gestion du risque. En étudiant tous les aspects que présentent les politiques, les systèmes et les processus opérationnels du Centre, le spécialiste a noté que « CANAFE a mis en œuvre les mesures nécessaires… pour assurer la protection des renseignements personnels qu'il détient et qu'il traite » [Traduction].
Élaborer un cadre intégré de gestion de l'information et un plan global en ce sens	En 2004-2005, CANAFE a adopté sa première politique formelle de gestion de l'information, a développé et a publié des pratiques exemplaires en TI et tous ses employés ont assisté à des séances de sensibilisation à la TI. Chaque secteur a étudié et révisé ses méthodes de disposition des dossiers afin de s'assurer qu'elles reflétaient bien les banques d'information que détient actuellement le Centre.

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Renseignements sur l'organisation

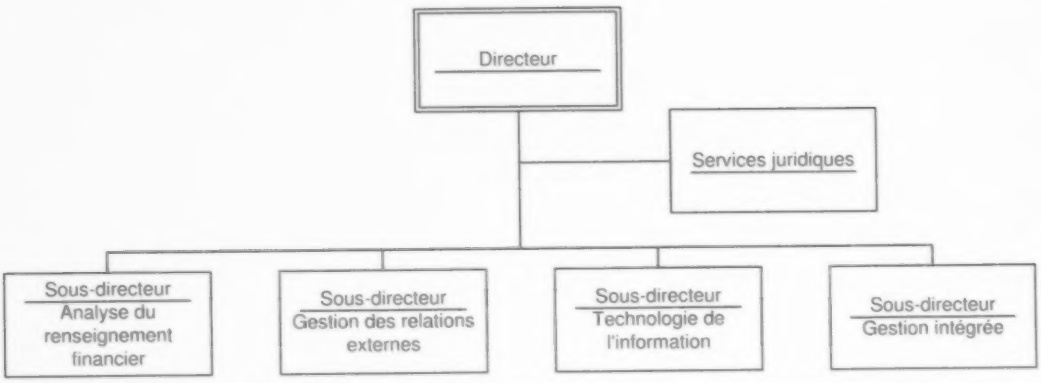

Le **directeur**, nommé par le gouverneur en conseil, est investi de tous les pouvoirs d'un administrateur général d'un ministère et d'un employeur distinct. Il est tenu de rendre compte au ministre des Finances de temps à autre de l'exercice de ses pouvoirs et du rendement des attributions prescrites par la loi constituante de CANAFE.

Les fonctions d'analyses tactique et stratégique de CANAFE relativement au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes relèvent du **Secteur de l'analyse du renseignement financier**.

Le **Secteur de la gestion des relations externes** se charge des relations avec les partenaires et autres parties intéressées. Il assure également les fonctions de conformité et de communication. Le groupe des relations avec les entités déclarantes, y compris les bureaux régionaux, voit à la mise en œuvre du programme d'assurance de la conformité et au rayonnement régional à l'endroit du secteur de l'application de la loi. Le groupe des relations gouvernementales est responsable des relations avec les partenaires canadiens et étrangers. Le groupe des communications veille aux communications externes et à la sensibilisation du public.

Le **Secteur de la gestion intégrée** est formé de quatre groupes : gestion financière, administrative et stratégique; ressources humaines; AIPRP et bibliothèque; sécurité.

Le **Secteur de la technologie de l'information** est responsable d'élaborer et d'appliquer des méthodes de technologie et de gestion de l'information qui appuient les objectifs de CANAFE et en facilitent l'atteinte. Il s'occupe également de concevoir, de mettre en œuvre, de tenir et d'alimenter les systèmes de gestion des bases de données et d'apporter des solutions en matière de systèmes qui répondent aux besoins des utilisateurs finaux internes et externes.

Les **Services juridiques** sont assurés par l'avocat général et trois conseillers juridiques principaux, qui sont des employés du ministère de la Justice. Un équivalent temps plein sera fourni par CANAFE aux fins de l'administration du bureau.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (comprenant les ETP)

(en millions de dollars)	2002–2003 Réelles	2003–2004 Réelles	2004–2005			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
Cueillette, analyse et communication de renseignements financiers	19,2	16,8	19,4	18,8	20	17,7
Appui organisationnel*	21,7	15	12,5	12,1	12,9	13,3
Total	**40,9**	**31,8**	**31,9**	**30,9**	**32,9**	**31**

Total	40,9	31,8	31,9	30,9	32,9	31,0
Plus : coûts des services reçus à titre gracieux*	1,1	1,1	1,6	1,6	1,6	1,8
Coût net	**42,0**	**32,9**	**33,5**	**32,5**	**34,5**	**32,8**

Équivalents temps plein	**160**	**183**	**183**			

* En plus de la gestion de l'organisme et des services organisationnels, l'appui organisationnel comprend tous les coûts de CANAFE pour l'espace de bureau et les installations, les services juridiques, la sécurité et la protection afin de respecter les besoins opérationnels propres au Centre et d'assurer la protection des renseignements personnels.

Tableau 2 : Postes votés et législatifs

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	2004–2005			
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
30	Dépenses de fonctionnement	29,0	28,0	29,9	28,0
	Dépenses en capital				
	Subventions et contributions				
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile				
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	2,9	2,9	3,0	3,0
	Total	**31,9**	**30,9**	**32,9**	**31,0**

Tableau 3 : Coût net pour CANAFE

(en millions de dollars)	2004–2005
Dépenses totales réelles	31,0
Plus : services reçus à titre gracieux	
Contributions de l'employeur aux primes d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors des fonds renouvelables)	1,3
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	0,5
2004–2005 Coût net pour CANAFE	**32,8**

Tableau 4 : Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005

Réponse au rapport du Bureau du vérificateur général
Le chapitre 2 du rapport du Bureau du vérificateur général, présenté en novembre 2004, présente les résultats de la vérification de l'optimisation des ressources de l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent. Le rapport comprend un certain nombre de recommandations afin d'améliorer le fonctionnement de l'Initiative dans son ensemble et du Centre plus particulièrement. Une liste complète des recommandations et des réponses de CANAFE et des autres partenaires dans le cadre de cette initiative se trouve à l'adresse suivante : http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20041102cf.html

Vérifications ou évaluations externes
L'évaluation à la cinquième année de l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et l'évaluation préliminaire des mesures de lutte contre le financement du terrorisme ont été effectuées à la fin de 2004. Le rapport final, comprenant les conclusions de l'évaluation, se trouve à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/tocf/2005/nicml-incba_f.html

Vérifications ou évaluations internes
Au cours de l'année, Conseils et Vérification Canada a effectué une vérification interne du cadre de contrôle de CANAFE pour la protection des renseignements personnels. Les résultats et les observations de cette vérification interne seront affichés sur le site Web de CANAFE en 2005-2006, à l'adresse suivante : http://www.canafe.gc.ca/

Tableau 5 : Initiatives horizontales

CANAFE participe aux initiatives horizontales suivantes à titre de partenaire :

1. Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent
2. Initiative de sécurité publique et d'antiterrorisme

De plus amples renseignements sur ces initiatives horizontales se trouvent à l'adresse suivante :

http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Principales relations de CANAFE

Entités déclarantes : entités qui **doivent** produire des déclarations à CANAFE en vertu de la *Loi*

- les entités financières (y compris les banques, les coopératives de crédit, les caisses populaires, les sociétés de fiducie et de prêt et les mandataires de Sa Majesté qui se livrent à l'acceptation de dépôts);
- les sociétés et les représentants d'assurance-vie;
- les courtiers en valeurs mobilières, les gestionnaires de portefeuille et les conseillers en placement qui sont autorisés par les provinces;
- les personnes et les entités qui se livrent à des opérations de change;
- les entreprises de transfert de fonds ou de vente de titres négociables (y compris les systèmes parallèles de remise de fonds tels que les Hawala, Hundi, Chitti, etc.);
- les mandataires de Sa Majesté qui se livrent à la vente de mandats;
- les comptables et/ou les cabinets d'expertise comptable (lorsqu'ils exercent certaines activités pour le compte de leurs clients);
- les courtiers ou les agents immobiliers (lorsqu'ils exercent certaines activités pour le compte de leurs clients);
- les casinos.

Organismes d'application de la loi, de sécurité nationale et autres partenaires : entités à qui CANAFE **doit** communiquer des renseignements

S'il a des motifs raisonnables de soupçonner que des « renseignements désignés » seraient utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou à une infraction de financement d'activités terroristes, CANAFE **doit** communiquer ces renseignements aux forces policières compétentes, c'est-à-dire :

- à la Gendarmerie royale du Canada;
- aux services de police des niveaux provincial, territorial ou municipal du Canada.

S'il a des motifs raisonnables de soupçonner que des « renseignements désignés » se rapporteraient à des menaces à la sécurité du Canada, CANAFE **doit** communiquer ces renseignements :

- au Service canadien du renseignement de sécurité.

S'il a des motifs raisonnables de soupçonner que des « renseignements désignés » seraient utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou à une infraction de financement d'activités terroristes **et** s'il estime que les renseignements se rapportent à une infraction, consommée ou non, d'évasion fiscale, y compris le non-paiement de droits, CANAFE **doit** communiquer ces renseignements :

- à l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour l'évasion fiscale;
- à l'Agence des services frontaliers du Canada pour le non-paiement de droits.

S'il a des motifs raisonnables de soupçonner que des renseignements seraient utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou à une infraction de financement d'activités terroristes **et** s'il estime que les renseignements seraient utiles pour promouvoir, à l'échelle internationale, la justice et le respect des droits de la personne et l'interdiction de territoire aux personnes qui sont des criminels ou constituent un danger pour la sécurité, et qu'ils seraient pertinents à certaines dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, CANAFE **doit** communiquer ces renseignements :

- à Citoyenneté et Immigration Canada;
- à l'Agence des services frontaliers du Canada.

Unités du renseignement financier étrangères : entités à qui CANAFE **peut** communiquer des renseignements

S'il a des motifs raisonnables de soupçonner que des renseignements seraient utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou à une infraction de financement d'activités terroristes, ou à une infraction essentiellement similaire, **et** si le ministre des Finances a conclu un accord avec le gouvernement d'un état étranger ou une organisation internationale regroupant les gouvernements de plusieurs états étrangers, qui a des attributions similaires à celles de CANAFE, ce dernier **peut** communiquer ces renseignements à ces états étrangers ou à cette organisation internationale. S'il a des motifs raisonnables de soupçonner que des renseignements seraient utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou à une infraction de financement d'activités terroristes, ou à une infraction essentielle similaire, **et** si CANAFE a conclu un accord avec un organisme d'un état étranger qui a des attributions similaires aux siennes, CANAFE **peut** communiquer ces renseignements à cet organisme étranger.

Organismes de réglementation rencontrés par CANAFE

De nombreuses entités déclarantes sont supervisées par des organismes de réglementation qui veillent à ce qu'elles respectent certaines normes de conduite. Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, CANAFE a étudié la possibilité de conclure des accords avec les organismes de réglementation afin de maximiser le rendement de son travail en matière de conformité et de minimiser les chevauchements réglementaires possibles. En 2004-2005, CANAFE a signé cinq protocoles d'entente avec les organismes de réglementation suivants :

- le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF);
- l'Alberta Gaming and Liquor Commission (AGLC);
- la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO);
- la British Columbia Gaming Policy Enforcement Branch (GPEB);
- la Saskatchewan Liquor and Gaming Authority (SLGA).